

## Saison 2027

### Tarif des adhésions au club et Tenue du club

**L'adhésion permet à chaque adhérent de bénéficier :**

- De tarifs à prix coutant pour les tenues du club
- De la prise en charge des encadrements jeunes et compétiteurs
- De l'utilisation des véhicules du club en course ou lors des sorties cyclos
- D'une participation du club aux frais de déplacements
- D'une participation du club aux activités qu'il organise (sorties longues, séjours...)

**Le bureau du SJVC a reconduit le tarif 2026 pour 2027 :**

| Inscription | Inscription coureur |
|-------------|---------------------|
| 60€         | 70€                 |

**Nous reconduisons également l'attribution d'un avoir de 51€ pour chaque adhérent de façon à couvrir l'achat d'au moins un maillot basique du club** (voir dispositif de commande ci-après).

Le maillot du club est un symbole fort qui nous identifie, son port est obligatoire dans le cadre des sorties, entraînements et compétitions.

**L'adhésion est à compléter par la prise d'une licence dont le prix est fixé par la Fédération Française de Cyclisme en fonction des risques couverts :**

[https://ffc.fr/app/uploads/sites/2/2026/08/Tarification2027\\_20260803.pdf](https://ffc.fr/app/uploads/sites/2/2026/08/Tarification2027_20260803.pdf)

### Dotation vestimentaire et commandes de tenues

**Règles communes pour tout adhérent :**

L'Équipement de sécurité est obligatoire et à la charge de chaque cycliste : casque, gants, lunettes.

Les Tenues du club sont portées aux entraînements et en compétition.

Les tenues intègrent les sponsors du club en 2026-2027. Elles sont comparables aux tenues 2026.

Le club doit commander au moins 5 pièces pour pouvoir disposer du produit au tarif Club.

Les tenues 2027 sont constituées et commandées sur ce format auprès de la société GOBIK.

**Nous avons inclus au règlement l'obligation pour tout nouvel adhérent d'acquérir une tenue été lors de son adhésion** en plus de son adhésion club et licence FFC.

### Commande des tenues 2027 :

#### Dotation pour les membres du club

**Pour la saison 2027 une remise de 51€ est allouée par le club sur l'ensemble de la commande de chaque licencié renouvelant ou prenant une première licence au club.**

Afin de pouvoir disposer de tenues d'hiver **la Commande des tenues est à faire**

**avant le 15 Octobre 2026** (délai de fabrication estimé à 2 mois)

**Pour passer la commande :**

**Renseigner** la feuille de commande (format Pdf) jointe, la **déposer** au bureau du SJVC (boite aux lettres au 1<sup>er</sup> étage maison des associations) et **joindre** un chèque d'acompte d'au moins 50% de la commande.

Le chèque est à établir à l'ordre du "SJVC Montélimar". Il sera débité à la commande et sera complété par un autre chèque pour payer le solde à la réception de la commande. Il vous est possible de demander un étalement du paiement du solde si la commande est de plus de 100€.

**Bien vérifier avant la commande les tailles demandées en vous basant sur le tableau des tailles : maillot et cuissard du fabricant.**

**Attention :**

**Il n'est pas prévu d'effectuer de commande supplémentaire et nous utiliserons le stock disponible pour les adhérents retardataires**

Les anciennes tenues sont proposées à prix réduit dans la limite des stocks disponibles

**Merci d'être réactif**